BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR - I

REPORTING

Communication Publicitaire

31/03/2024

OBLIGATAIRE ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **3 496,81 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **28/03/2024**
Actif géré : **651,71 (millions EUR)**
Code ISIN : **(C) FR0010638676**
(Part C/D) FR0012722890
Code Bloomberg : **BFTCICD FP**
Indice de référence : **100% €STR CAPITALISE (OIS)**

Objectif d'investissement

L'équipe de gestion investit principalement dans des titres d'émetteurs privés et étatiques de l'Union européenne et de l'OCDE. Les titres sélectionnés pourront appartenir à la catégorie "Investment Grade" (ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de standards & Poors' et Fitch ou allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion). Le fonds peut également détenir des obligations dites spéculatives à haut rendement (high yield) dont la notation s'échelonnera de BB+ à B- selon l'échelle de Standard & Poor's et Fitch ou de Ba1 à B3 selon Moody's dans une limite strictement inférieure à 30%.

L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de placement de 2 ans, une performance supérieure de 1.10% à celle de l'indice ESTER capitalisé, après prise en compte des frais de gestion tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds.

Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

1 **2** 3 4 5 6 7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 2 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - *Les performances passées ne préjugent pas des performances futures*

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)

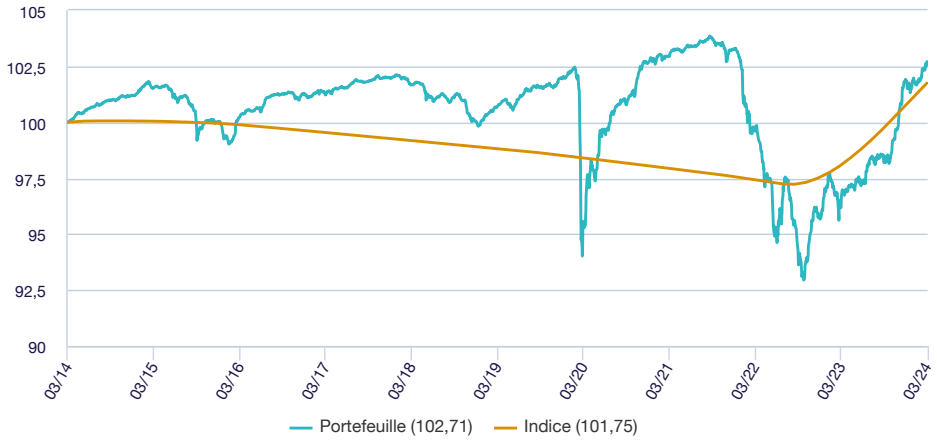

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 29/12/2023	1 mois 29/02/2024	3 mois 29/12/2023	1 an 31/03/2023	3 ans 31/03/2021	5 ans 29/03/2019	10 ans 31/03/2014	Depuis le 01/02/1993
Portefeuille	0,79%	0,79%	0,79%	6,17%	-0,29%	1,99%	2,70%	129,38%
Indice	0,98%	0,30%	0,98%	3,71%	3,90%	2,97%	1,75%	94,73%
Ecart	-0,19%	0,48%	-0,19%	2,46%	-4,19%	-0,98%	0,95%	34,64%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	6,52%	-7,37%	0,58%	0,74%	1,93%	-1,94%	0,73%	1,21%	-1,15%	1,74%
Indice	3,29%	-0,01%	-0,50%	-0,47%	-0,40%	-0,37%	-0,36%	-0,32%	-0,11%	0,10%
Ecart	3,23%	-7,36%	1,07%	1,20%	2,32%	-1,57%	1,09%	1,53%	-1,04%	1,64%

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité [1]	2,36
Sensibilité crédit	2,49
Notation moyenne	BBB-
Spread moyen	125
Nombre de lignes (obligations)	301
Nombre émetteurs (obligations)	200

[1] La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence
[2] Spread : différence de rendement entre une obligation et son emprunt d'Etat de référence (Allemagne dans le cas de la zone Euro)

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	1,88%	2,70%	3,71%	2,70%
Volatilité de l'indice	0,05%	0,26%	0,24%	0,18%
Ratio d'information	1,62	-0,52	-0,05	0,04
Ratio de sharpe	1,62	-0,51	-0,05	0,03
Tracking Error ex-post	1,88%	2,65%	3,75%	2,73%

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-10,51%
Délai de recouvrement (jours)	-
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-6,40%
Meilleur mois	04/2020
Meilleure performance	2,95%

BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR - I

REPORTING

Communication Publicitaire
31/03/2024

OBLIGATAIRE

Diana Rager

Gérante de portefeuille

Félicien Bastide

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Les marchés financiers sont dominés en mars par les réunions des grandes banques centrales dont le biais accommodant propulse les actifs risqués vers de nouveaux sommets. Première de la série, la BCE maintient ses taux directeurs jugés appropriés pour ramener l'inflation vers la cible de 2%. Elle rassure les investisseurs en revoyant en baisse ses prévisions d'inflation 2024 à 2.3% au total et 2.6% sur le sous-jacent. Les enquêtes de confiance suggèrent une quasi-stagnation de l'Eurozone avec une contraction de l'industrie et une modeste croissance des services. Ensuite la Banque du Japon franchit enfin le cap de la normalisation monétaire (fin des taux négatifs, fin du contrôle de la courbe) alors que la sortie de déflation se précise avec notamment des négociations salariales qui se concluent sur une hausse de plus de 5%, un plus haut depuis 1991. Mais la BoJ maintient ses achats d'obligations d'Etat et ses commentaires restent prudents. La Fed poursuit la série avec un statu quo. Elle revoit en hausse l'inflation « cœur » à 2.6% pour 2024 et ses projections tablent sur 3 baisses de taux en 2025 (contre 4 précédemment) mais elle estime les risques équilibrés et la désinflation en bonne voie malgré des chiffres plus élevés que prévu en janvier et février. Le marché du travail américain donne à nouveau des signes de détente et de modération salariale en février. La Banque d'Angleterre vote le maintien de son taux directeur à 8 contre 1 (en faveur d'une baisse) et signale une baisse probable à l'été. Les chiffres de février confirment la détente du marché du travail, une moindre hausse des salaires et les progrès sur le front de l'inflation. La baisse surprise des taux de la Banque Nationale Suisse termine la série et renforce la perception que la restriction monétaire touche à sa fin.
La Fed ne convainc pas complètement et la baisse de taux pour 2024, escomptée dans les Futures, diminue encore à 67 points de base ('pdb') à fin mars. En revanche les anticipations pour la BCE se stabilisent autour de 90 pdb. Les taux longs reculent davantage en Eurozone et le 10 ans clôture le mois à 4.2% aux Etats-Unis, 2.3% en Allemagne et 2.81% en France. Le rallye des marchés actions se poursuit dans les pays développés (MSCI Monde en devises locales +3.2%) et s'étend au Royaume-Uni.
Aux Etats-Unis comme en Europe, les spreads de crédit entreprise varient peu sur le segment *investment grade* et se réduisent d'environ 10 pb sur le *high-yield* synthétique. Sur le marché cash, le spread ASW du marché crédit européen *Investment Grade* (*ICE BoA Merrill Euro Corporate Index*) a connu un resserrement à 80 pb (-5 pb). Le marché primaire a été actif en mars avec plus de 36 Mds€ d'émissions sur le segment des entreprises non-financières *Investment grade* euro et plus de 19 Mds€ d'émissions sur le segment financier.
Sur le mois, le fonds enregistre une performance de 0,79% (part I), poussée par la baisse des taux, resserrement des spreads de crédit et le portage élevé. Nous avons légèrement augmenté la sensibilité du fonds car les taux nous paraissent globalement correctement valorisés actuellement. Ainsi, la sensibilité taux de BFT Crédit Opportunités ISR est à 2,36 à fin mars (+15 pb). Le fonds a réalisé plusieurs opérations sur les marchés primaire et secondaire en investissant dans les titres *IG* et *HY BB :* Accor, Ahold, WPP, Iqvia, Ball Corp… L'exposition HY du portefeuille est stable et reste concentrée sur les émetteurs BB. La sensibilité crédit reste inchangée (à 2,49 à fin mars). La note globale ESG du fonds est «C», stable sur la période.

Répartition géographique (Source : Amundi) *

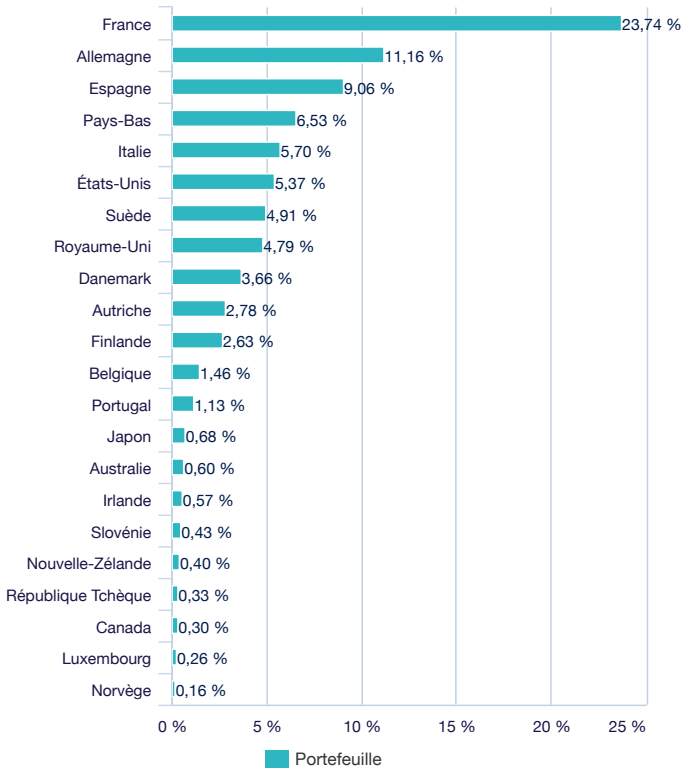

* En pourcentage d'actif, CDS inclus

Répartition sectorielle (Source : Amundi) *

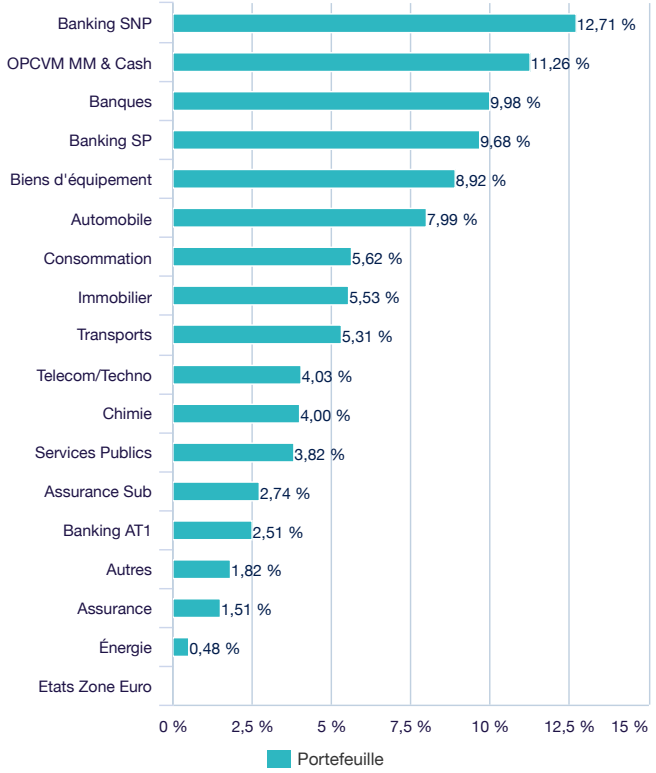

* En pourcentage d'actif, CDS inclus

OBLIGATAIRE

Répartition par maturités (Source : Amundi) *

En % d'actif

* Le total peut être différent de 100% pour refléter l'exposition réelle du portefeuille (prise en compte des instruments dérivés)

Répartition par notations (Source : Amundi) *

En % d'actif

* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie ni exclusivement, ni mécaniquement sur les notations émises par les agences de notation; elle s'appuie principalement sur l'expertise des équipes de BFT.

Répartition par type d'instruments (Source : Amundi) *

En % d'actif

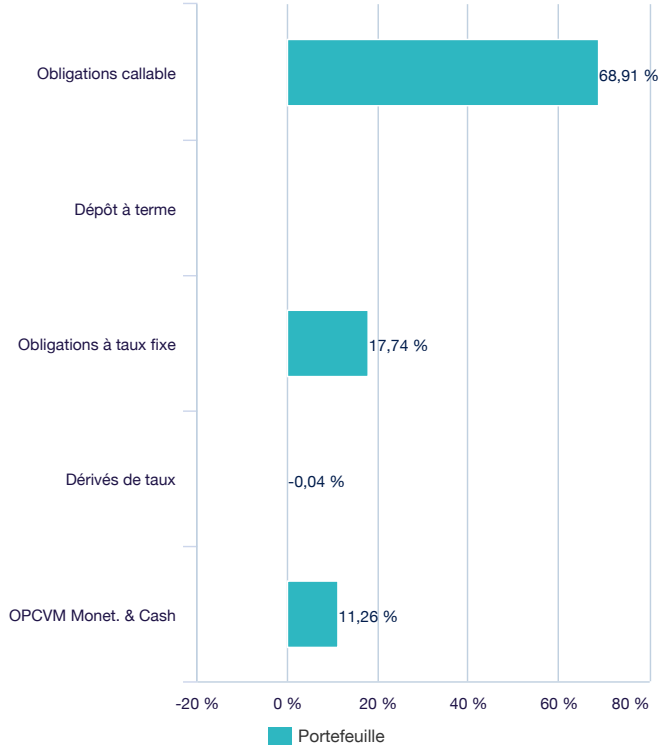

* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

Les principaux émetteurs (Source : Amundi)

	Secteur	% d'actif	Sensibilité
Emetteurs Etats	-	-	-
Emetteurs hors Etats	-	-	-
BANCO SANTANDER SA	Finance	1,72%	0,04
BANCO DE SABADELL SA	Finance	1,60%	0,03
CREDIT AGRICOLE SA	Finance	1,54%	0,04
COOPERATIEVE RABOBANK UA	Finance	1,46%	0,05
VONOVIA SE	Industrie	1,33%	0,03
CNP ASSURANCES SACA	Finance	1,28%	0,05
BNP PARIBAS SA	Finance	1,25%	0,03
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARI	Finance	1,16%	0,03
SOCIETE GENERALE SA	Finance	1,15%	0,02
NIBC BANK NV	Finance	1,11%	0,02
BANQUE FED.CREDIT MUTUEL	Finance	1,03%	0,03
ABN AMRO BANK NV	Finance	1,02%	0,03
ROLLS-ROYCE PLC	Industrie	1,02%	0,01
SKANDINAVISKA ENSKILD BANKE AB	Finance	0,97%	0,03
ARVAL SERVICE LEASE SA/FRANCE	Industrie	0,97%	0,02

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Société de gestion	BFT Investment Managers
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création du compartiment/OPC	02/02/1993
Date de création de la classe	02/02/1993
Devise de référence du compartiment	EUR
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (Part C/D) Capitalisation et/ou Distribution
Code ISIN	(C) FR0010638676 (Part C/D) FR0012722890
Code Bloomberg	BFTCICD FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	*1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)*
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:00
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Frais de gestion directs annuels maximum	0,35% TTC
Commission de surperformance	Oui
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,36% (prélevés)
Coûts de transaction	0,10%
Frais de conversion	
Durée minimum d'investissement recommandée	2 Ans
Historique de l'indice de référence	01/12/2021 : 100.00% €STR CAPITALISE (OIS) 02/01/2012 : 100.00% EONIA CAPITALISE (O.I.S.) (BASE 360) - DISCONTINUED 01/02/1993 : 100.00% EONIA CAPITALISE (J) (BASE 360) (BFT)

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

L'information contenue dans ce document est exclusivement destinée aux investisseurs institutionnels, aux investisseurs professionnels, « qualifiés » ou spécialisés et aux intermédiaires financiers. Elle n'est pas destinée à être distribuée au grand public, à la clientèle de particuliers et aux clients d'institutions financières quelle que soit la juridiction en vigueur ni aux « Ressortissants des États-Unis ». De plus, tout destinataire de l'information doit être reconnu dans l'Union européenne comme investisseur « Professionnel » tel que le définit la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIFID ») ou chaque réglementation nationale et dans le cas de la Suisse comme « Investisseur qualifié » au sens de la loi fédérale suisse du 23 juin 2006 sur les organismes de placement collectif (CISA), de l'Ordonnance d'exécution du 22 novembre 2006 et de la circulaire FINMA 2013/9 sur la distribution de placements collectifs. L'information ne peut en aucune manière être distribuée au sein de l'Union européenne à un investisseur non « Professionnel » tel que le définit la directive MIFID ou, en Suisse, à un investisseur qui ne répond pas à la définition d'« Investisseur qualifié » selon la législation et la réglementation en vigueur.

OBLIGATAIRE

SCR Marché

SCR Marché	9,85%
SCR Marché/Scénario Taux UP	9,85%
SCR Marché/Scénario Taux DOWN	8,95%

Principales composantes du SCR marché

SCR Taux UP	4,12%
SCR Taux DOWN	-3,94%
SCR Actions	0,01%
SCR Actions Type 2	0,01%
SCR Crédit	8,92%
SCR Crédit Cash	8,92%
SCR Credit RepackagedLoans	0,00%
SCR Change	0,00%
SCR Concentration	0,62%

Principaux groupes contribuant au SCR de concentration

	SCR de concentration
BNP PARIBAS SA #NC	0,33%
CREDIT AGRICOLE SA #NC	0,31%
SOCIETE GENERALE SA #NC	0,30%
LA POSTE SA #NC	0,19%
BANCO DE SABADELL SA #NC	0,15%
BANCO SANTANDER SA #NC	0,14%
VOLKSWAGEN AG #NC	0,11%
COOPERATIEVE RABOBANK UA #NC	0,02%

Les calculs de ratios SCR et les informations contenus dans le présent document ont été établis à partir d'informations et de données collectées par Amundi auprès de tiers, ils sont fournis à titre d'information et visent uniquement à donner un ordre de grandeur. Ces informations et données ont été jugées fiables par Amundi à la date de réalisation de ce document. Néanmoins, Amundi ne peut en garantir la qualité, l'exactitude, l'authenticité, ou encore leur caractère complet et suffisant, il n'est en conséquence pas responsable de tous préjudices ou dommages découlant notamment du caractère erroné, frauduleux ou trompeur de ces informations, calculs et données. Les calculs de SCR sont basés sur une simplification du modèle standard (source EIOPA solvency II), ils ne concernent que les risques de marché (taux, crédit, change, actions.), sans SCR contrepartie et avant réintégration du passif. Les résultats agrégés sont donnés à titres indicatifs. Les données présentées sont basées sur des données de source front.

Glossaire

SCR Marché

Capital réglementaire permettant de couvrir les chocs sur les investissements des actifs risqués.

Principales composantes du SCR marché

SCR Taux, SCR Actions, SCR Crédit, SCR Change et Concentration. Le choc taux est décomposé entre choc à la hausse des taux et choc à la baisse. Il dépend des courbes swaps de chaque devise. Le choc actions est fonction de la zone géographique : OCDE ou Europe (EEA) vs le reste du monde Le choc crédit varie en fonction de la nature des investissements (obligations et dérivés). Pour les obligations, il dépend de la sensibilité et du rating. Pour les dérivés, il dépend des courbes de spreads. Le choc sur le change est de +/- 25% selon que l'on est long ou short devises. Il est identique sur quasiment toutes les devises sauf à la périphérie de la zone euro. Le choc sur la Concentration n'est appliqué que sur l'exposition en excès d'un seuil qui dépend du rating de l'émetteur.

Principales étapes de calcul du SCR marché

Analyse de la composition du portefeuille selon les axes de la réglementation. Application des chocs à chaque ligne du portefeuille en tenant compte de l'éligibilité des éventuelles couvertures. Calcul de SCR agrégés intermédiaires sur les 4 composantes du SCR marché en utilisant les deux matrices de corrélations en fonction du régime de marché sur les taux marchés haussiers et marchés baissiers. Le SCR Marché est le maximum entre le SCR Marché hausse des taux et SCR Marché baisse des taux.

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

BFT CREDIT OPPORTUNITES ISR - I

REPORTING
Communication Publicitaire
31/03/2024

OBLIGATAIRE ■

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Univers d'investissement ESG: 30% ICE BOFA BB-B GLOBAL HIGH YIELD INDEX + 70% ICE BOFA GLOBAL CORPORATE INDEX

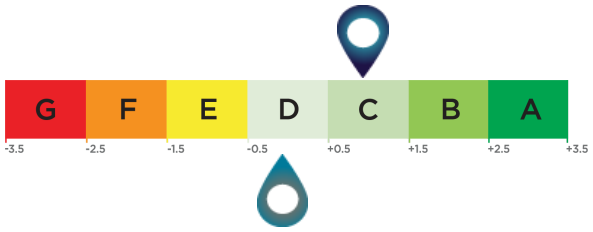

Score du portefeuille d'investissement: 0,91

Score de l'univers d'investissement ESG[1]: -0,08

Couverture ESG (source : Amundi)

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi[2]	95,43%	96,17%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG[3]	96,60%	99,99%

Lexique ESG

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets…).
« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail…).
« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires …).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).
Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi[4], les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

[1] La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.
[2] Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)
[3] Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).
[4] Le document mis à jour est disponible à l'adresse https://www.amundi.com/int/ESG.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)

Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©
Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.
© 2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement[1]

Emissions carbone par million d'euros investis

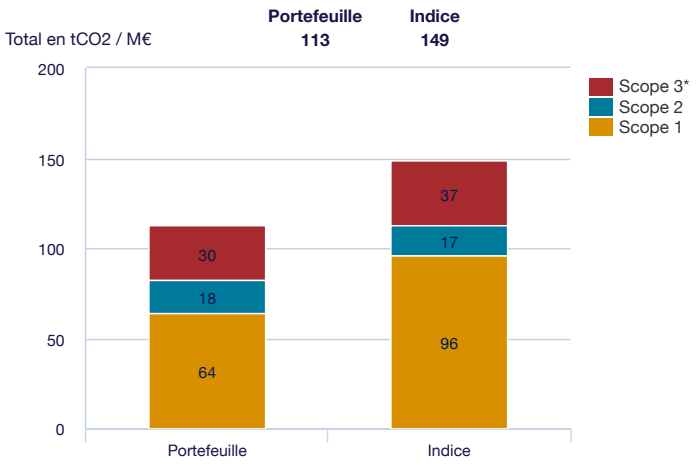

Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

* fournisseurs de premier rang uniquement

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	93,93%	92,43%

Social[2]

Mixité des Managers

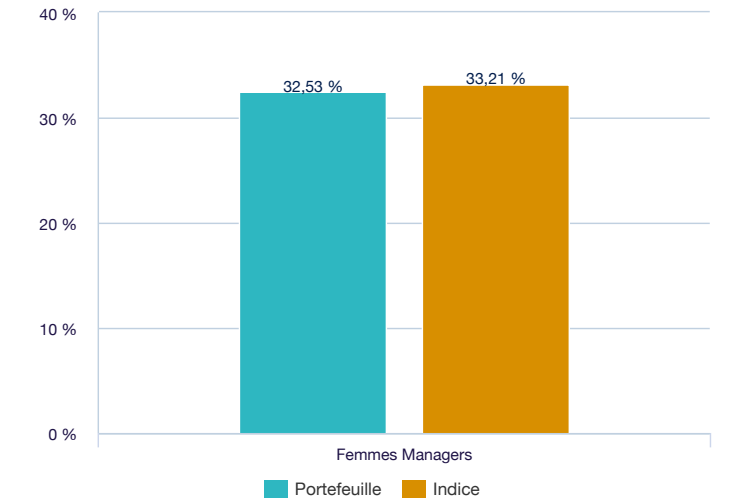

Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	85,39%	71,92%

Gouvernance[4]

Indépendance du Conseil d'Administration

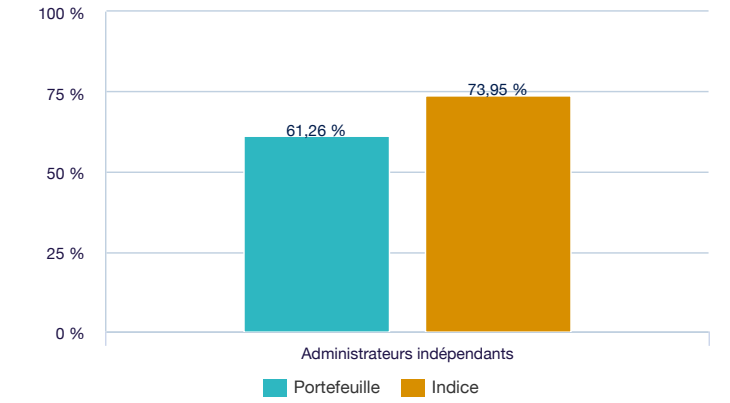

Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :	86,31%	88,12%

Respect des droits Humains[3]

Travail décent et liberté d'association

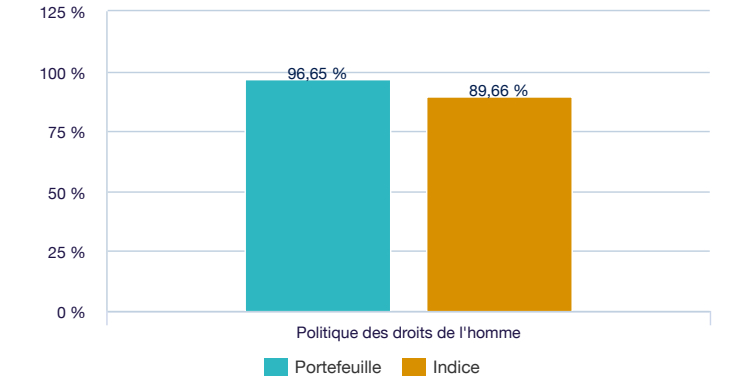

Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture (portefeuille/indice)	86,39%	88,79%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros investis). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.
Définition des scopes :
- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaine de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influer.

2. Mixité des managers. Pourcentage moyen de femmes managers. Cet indicateur permet de prendre en compte de façon plus globale la promotion des femmes dans l'entreprise qu'en se limitant au pourcentage moyen de femmes au Conseil d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.